

Niveau :	GRADE DE MASTER					Année
Domaine :	DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES : MM2					5
Mention :						
Parcours :						
Volume horaire étudiant* :	268h	61h	428h	/	28 semaines	757h
Variable en fonction du parcours choisi (environ 600 h)	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux personnels	Cours intégrés	Stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité
Pierre-Emmanuel CHARLES PU- PH pierre-emmanuel.charles@chu-dijon.fr	Bureau de la Scolarité du 2 cycle UFR des Sciences de Santé ☎ 03.80.39.33.96 Ufrsante-2cyclemed@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : UFR des Sciences de Santé	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

L'objectif est l'obtention de la 2^{ème} année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales sanctionne le 2^{ème} cycle des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. Le conseil d'UFR a acté la dénomination suivante pour chacune des années : Master Médecine 1 (MM1), Master Médecine 2 (MM2), Master Médecine 3 (MM3).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences acquises sont celles de Médecin. Les années de MM1 et de MM2 donnent à l'étudiant les connaissances diagnostiques et thérapeutiques de l'homme malade. Le Diplôme unique prépare les étudiants à l'Examen Dématérialisé National (EDN), ainsi qu'aux Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS), qui leur permettront de s'orienter vers une spécialisation, la Médecine Générale comprise. Cette spécialisation intervient au cours du 3^{ème} cycle (internat).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Les compétences sont celles de la 2^{ème} année du grade de Master en Sciences Médicales. Ce grade de Master a la particularité de se préparer en 3 ans.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De plein droit :

- 1^{ère} année du Diplôme de formation générale en sciences médicales validée.
- Validation de chacune des UE par la moyenne.
- 1 dette de 2 UE et/ou d'un maximum de 8 ECTS est tolérée.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

Possibilité d'accès en MM2 pour les médecins étrangers diplômés, dont la candidature aura été retenue par le Jury de Sélection PASS/LAS. Se référer aux textes en vigueur.

■ Droits d'inscription :

En formation initiale : Droits nationaux niveau Master

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

L'année se déroule par alternance de 6 à 8 semaines d'enseignement et 6 à 8 semaines de stage hospitalier à temps plein de septembre à août. La formation est annualisée.

Durant l'année, l'étudiant choisira **en plus du parcours obligatoire, du tronc commun :**

- 1 UE Librement Choies, permettant la validation du 2^{ème} cycle des études médicales
- Eventuellement, 1 UE Librement Choisie Supplémentaire, permettant une obtention des 10 points de valorisation du parcours en vue de la procédure de matching en 2^{ème} cycle. La validation de cette UE n'est pas requise pour valider le 2^{ème} cycle. Par contre, elle doit être validée pour obtenir les 10 points de parcours.
- Les UE Librement Choisie validant des points de Parcours ne sont réalisables qu'au cours du 2nd Cycle (sauf UE Engagement pédagogique mixte anatomie et physiologique).
- L'obtention d'un Master débuté durant le 1^{er} Cycle peut être soumise à validation de points de Parcours.

L'étudiant devra donc signaler à la scolarité lors de la rentrée, quelles UE entrent dans la validation de son second cycle et quelles UE entrent dans la validation de son parcours. Attention l'étudiant devra veiller à ne pas choisir deux UE dispensées sur un même Bloc. En effet, les partiels de ces UE se déroulent en même temps.

Un UE Optionnelle « Quiz & Tchat » sera proposée pour la Révision de l'EDN, de mi-août à mi-octobre, en format Hybride et sans aucune évaluation.

Note : L'offre des UE optionnelles est susceptible d'évoluer d'une année sur l'autre en fonction de ce qui est proposé par les enseignants.

■ Tableau de répartition des séquences d'enseignements :
BLOC 1/ UE Tronc Commun

UE	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
6	Maladies Transmissibles, Risques Sanitaires	28*		56	84	6	CT tablette	CT tablette	1		1
3	Maturation, vulnérabilité, santé mentale, conduite addictives	20		40	60	4	CT tablette	CT tablette	1		1
9	Cancérologie, Oncologie, Hématologie	26		52	78	6	CT tablette	CT tablette	1		1
14	Préparation EDN	14		28	42	2	Sous forme de conférences ⁽³⁾	CT tablette	1		1
TOTAL UE		88		176	264	18					

(1) TP = Travaux Personnels

(2) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(3) Les conférences se dérouleront à raison d'une fois par semaine. La présence à l'ensemble des conférences est obligatoire. Cette présence sera validée si une note supérieure à 5/20 est obtenue à l'issue de la conférence, a contrario une note inférieure à 5/20 équivaldra à une absence. Les étudiants devront **obligatoirement être présents à 80% des conférences de l'année** sous peine d'une invalidation de l'UE. Les absences justifiées par un certificat envoyé par mail à la scolarité seront décomptées.

*+ 4h pour ATB

BLOC 1/ UE Librement Choies

UE Librement Choisie	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
5	Réanimation Médicale	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
4	Santé / Armées**	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
6	Médecine du sport	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
7	Psychologie et Neurologie	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
8	Allergologie	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
TOTAL UE											

** UE optionnelle Santé Armées : tout étudiant comptant deux absences ou plus au cours de cette UE ne sera pas autorisé à passer la 1^{ère} session de l'examen

BLOC 2/ UE Tronc Commun

UE	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
8a	Métabolisme, endocrinologie, hépatogastro- entérologie	30		60	90	6	CT tablette	CT tablette	1		1
2b	Hérédité l'Enfant l'Adolescent	46		92	138	8	CT tablette	CT tablette	1		1
14	Préparation EDN (4)	14		28	42	2	Sous forme de conférences ⁽³⁾	CT tablette	1		1
TOTAL UE		90		180	360	16					

(4) Les conférences se dérouleront à raison d'une fois par semaine. La présence à l'ensemble des conférences est obligatoire. Cette présence sera validée si une note supérieure à 5/20 est obtenue à l'issue de la conférence, a contrario une note inférieure à 5/20 équivaudra à une absence. Cette présence sera validée si une note supérieure à 5/20 est obtenue à l'issue de la conférence, a contrario une note inférieure à 5/20 équivaudra à une absence. Les étudiants devront **obligatoirement être présents à 80% des conférences de l'année** sous peine d'une invalidation de l'UE. Les absences justifiées par un certificat envoyé par mail à la scolarité seront décomptées.

BLOC 2/ Librement Choisis

UE Librement Choisie	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
3	Toxicologie aiguë	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
TOTAL UE											

BLOC 3/ UE Tronc Commun

UE	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
10	Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses	18 16		36	54 52	3	CT Tablette	CT Tablette	?		?
	PIX	10			10	1	1h écrit 1h examen pratique	1h écrit 1h examen pratique	1		1
14	Préparation à EDN (2)	14		28	42	2	Sous forme de conférences ⁽³⁾	CT tablette	1		1
TOTAL UE		42 40		64	106 104	6					

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(2) obligatoire. Cette présence sera validée si une note supérieure à 5/20 est obtenue à l'issue de la conférence, a contrario une note inférieure à 5/20 équivaudra à une absence. Les étudiants devront **obligatoirement être présents à 80% des conférences de l'année** sous peine d'une invalidation de l'UE. Les absences justifiées par un certificat envoyé par mail à la scolarité seront décomptées.

BLOC 3/ UE Librement Choisis

UE librement choisie	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
2	Modèles expérimentaux et mécanismes physiologiques	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
9	Examens complémentaires	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
10	Santé Enfant	30			30	2	CT tablette ou écrit 1h	CT tablette ou écrit 1h	1		1
TOTAL UE		90			90	6					

Tout au long de l'année

UE	Discipline	CM	TD	TP ⁽¹⁾	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval ⁽²⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
13	Stage hospitalier (temps plein)					6 soit 1.5 ECTS/STAGE	Validation sur place par les enseignants responsables	(5)	1		1 ²
	Anglais médical (6)		25		25	1	oral	oral	1		1
12	Initiation à la recherche *	26			26	1	2 articles + 15 QCM (3h)*	1 Article et 15 QCM			1
15	Examen Clinique Objectif et Structuré (7)		36		36	3 (crédités en MM3)	CT : ECOS (comptant pour 30% de la note finale – MM3)	CT : ECOS (en MM3)	1		1
	Conférences Optionnelles										
TOTAL UE		26	61		87	8					

* Seule la meilleure note des deux articles sera retenue pour la validation de l'UE en première session.

(5) Un seul stage invalidé entraîne le redoublement. Les stages hospitaliers, au nombre de 4 par année universitaire, sont effectués par période de 6-7 semaines continues à temps complet (5 semaines pour le stage d'été), en alternance avec des périodes de 6-7 semaines de cours. L'évaluation de chaque stage s'effectue par la validation sur place des enseignants.

(6) Les TD d'anglais sont obligatoires. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant sera considéré comme défaillant à la première session d'examen. Les certificats d'absence devront être envoyés par mail à l'enseignant ainsi qu'à la scolarité.

(7) Les étudiants devront s'inscrire aux ECOS en fonction de leur Pôle de stage.

■ UE Engagement Pédagogique Mixte Anatomie et Physiologique pouvant comptabiliser 40 points de Parcours.

Un quota de places est défini à l'avance et se verra respecté par un processus de sélection des candidats. L'UE représente 120 Heures sur 4 années (PC3, MM1, MM2 et MM3). Le contrôle des connaissances s'effectuera par 70% de présence aux TP, 20% de note de mémoire et 10% d'investissement personnel. En effet, un étudiant aura une marge de 2 absences injustifiées durant le 1^{er} Cycle et 2 absences injustifiées durant le 2nd Cycle. Au-delà de ces 4 absences, l'étudiant se verra invalider son UE Engagement et ne pourra donc pas la faire valoir pour ses points de Parcours.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances ont été établies conformément au programme pédagogique adopté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en application de l'arrêté du 8 avril 2013, modifié par celui du 21/12/2021, relatif au diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionnant la deuxième partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en Médecine. La validation de l'année de MM2 permet d'acquérir 50 crédits européens.

L'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), arrêté du 30 décembre 2014, est obligatoire pour la validation du 2^e cycle des études médicales. Cette attestation sera délivrée à l'issue du MM3. Son enseignement pratique sera dispensé lors du stage dans le pôle 1. La partie théorique se déroulera dans le cadre des cours de l'UE11 de MM1. Cet enseignement ne donnera pas lieu à l'obtention d'ECTS.

■ Carnet de gardes :

Chaque étudiant :

* devra effectuer 25 gardes au cours des 3 années du second cycle. Chaque garde devra être attestée par l'apposition du tampon et de la signature du service sur le carnet de gardes. La date de la garde devra également être renseignée.

* devra se présenter à la scolarité avant la tenue du jury de 1^{ère} session, afin de faire un recueil du nombre de gardes effectuées tout au long de l'année.

A l'issue du MM3, si les 25 gardes n'ont pas été justifiées auprès du service de la scolarité, le deuxième cycle ne pourra être validé.

■ Tirage des Stages :

Le tirage se fera à l'aide d'un algorithme, excepté pour les redoublants et les auditeurs libres (le tirage s'effectuera au mérite, avec la moyenne de leur précédente année).

Les étudiants redoublants ainsi que les auditeurs libres auront la liberté de choisir leur terrain de stage au sein des mêmes Pôles de leur précédente année et dans le même ordre. Ils seront affectés de manière surnuméraire aux places prévues pour les primants. Deux redoublants ou deux auditeurs libres ne peuvent pas choisir le même terrain de stage sur la même période. Ils ne se verront pas non plus la possibilité de choisir un stage en médecine générale.

I - Enseignements dispensés au cours de la 5^{ème} année du parcours des études

Les enseignements sont organisés par objectifs pédagogiques et en partie de façon intégrée, sous forme d'unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation.

La réforme du 2^{ème} cycle repose sur l'approche par compétences et permettra la mise en place d'un curriculum basé sur une approche par compétences, comme c'est déjà le cas dans la quasi-totalité des autres filières de la santé. Une telle approche vise avant tout à aider les étudiants à agir efficacement en milieu professionnel.

Le nouveau programme du 2^{ème} cycle des études médicales repose sur trois piliers :

1. Les connaissances théoriques contextualisées, qui seront enseignées et évaluées au sein des UE1 à 11
2. L'apprentissage systématique du raisonnement clinique et à la résolution de problèmes qui seront enseignés et évalués en période de stage (UE13), via la mise en place d'ECOS (examen clinique objectif et structuré - UE15) et via une UE de préparation à EDN (UE14).
3. Une valorisation du parcours de l'étudiant

En plus, l'étudiant recevra une formation générale à la recherche (UE12).

Ainsi, l'organisation de l'enseignement des UE en présentiel sera axée sur l'acquisition de compétences via l'utilisation d'applications interactives permettant aux étudiants de répondre à des questions en temps réel (questions isolées, dossiers progressifs, key feature problems...). Par conséquent, les étudiants devront acquérir en amont les connaissances nécessaires à la participation à ces enseignements, à partir d'un support qui leur sera fourni (polycopié, référentiel national ou fiches LISA). Le volume horaire présentiel a donc été diminué et celui du travail personnel augmenté pour tenir compte de ces nouvelles modalités pédagogiques.

Les enseignements tiennent compte des connaissances acquises au cours du premier cycle.

Les enseignements du tronc commun et les enseignements librement choisis sont dispensés tout au long de l'année. Les étudiants doivent opter pour 1 enseignement librement choisi en début d'année.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées tout au long de l'année par des examens terminaux.

Une session de rattrapage intervient durant le mois de Juin.

Les épreuves de contrôle terminal ne peuvent faire l'objet d'une épreuve de rattrapage autre que celle de la deuxième session.

Le jury délibère à l'issue de l'année.

II – Validation des enseignements

La validation des unités d'enseignement (UE) permet l'acquisition des crédits européens correspondants.

- Les UE sont validées par obtention de chacun des éléments qui les composent ou par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20.
- En revanche, aucune compensation entre UE n'est envisageable.

La validation des UE et années entraîne la capitalisation des crédits associés.

Notes : Dans les UE qui n'ont pas été acquises, la note de deuxième session (rattrapage) se substitue à celle de première session même si elle est inférieure.

Les épreuves sont organisées tout au long de l'année, selon le calendrier joint dans le livret d'accueil. Une 2^{ème} session (de rattrapage) commune aux enseignements est organisée dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats, soit généralement courant Juin.

L'obtention de l'année correspond à la validation de 50 ECTS (Tronc commun – Stages – Anglais médical – Initiation à la recherche – UE librement choisies)

III - 2ème session

Les étudiants ajournés à l'issue de la 1^{ère} session, c'est-à-dire s'ils n'obtiennent pas la moyenne à chaque UE, devront repasser en 2^{ème} session toutes les UE pour lesquelles ils ont obtenu une note < à 10.

A l'issue des deux sessions d'examens, seuls les étudiants ayant validés le MM1 et le MM2 seront autorisés à passer en MM3. Aucune dette ne sera tolérée.

Les examens cliniques objectifs structurés sont organisés chaque année du deuxième cycle avec un minimum de cinq mises en situation au cours de la deuxième et de la troisième année du 2 cycle.

La note obtenue aux ECOS de la première année du deuxième cycle représente 20% de la note globale du certificat de compétences cliniques, celle obtenue aux examens cliniques de la deuxième année représente 30% de la note globale et celle obtenue aux examens cliniques de la troisième année de 2 cycle représente 50% de la note globale.

Un étudiant n'ayant pas pu assister à une de ces sessions, sera autorisé à passer avec la promotion (n-1) l'année suivante.

IV - Compensation

La compensation peut être opérée entre les éléments constitutifs d'une même UE.

En revanche, aucune compensation entre UE n'est possible.

Dans le cas des stages (UE 13), les notes ne se compensent pas entre elles. Tout stage doit être validé individuellement.

La compensation s'exerce à l'issue de chacune des 2 sessions d'examen.

V – Capitalisation

Les UE sont capitalisables. Toute UE validée est définitivement acquise. Les UE ne sont affectées d'aucun coefficient. Les ECTS obtenus par validation des stages sont définitivement capitalisés.

VI– Dispositions particulières pour les redoublants

Les redoublants conservent les UE obtenues (capitalisation). Ils repassent les épreuves de l'UE auxquelles ils ont obtenu une note <10/20. Ils repassent alors l'ensemble des épreuves de l'UE.

Les étudiants qui accèdent en DFASM après avoir validé leur DFGSM mais pas le C2i (niveau1), désormais PIX et obligatoire, devront impérativement repasser la ou les épreuves non validées de cet examen au cours de leur année de DFASM1 ou 2. Le C2i niveau 2 ne peut être validé avant le C2i niveau 1.

Un étudiant n'est autorisé à redoubler que 3 fois durant son Second Cycle.